

ASSOCIATION DES SALLES DE RÉUNIONS OUVRIÈRES

6, rue des Terreaux-du-Temple, 3^{me} étage

GENÈVE

Téléphone 32 45 11

Genève, le

12 février 1971

Conformément au mandat qui leur a été confié,
les soussignés ont contrôlé les comptes de l'Association
des salles de réunions ouvrières au moyen des pièces
qui leur ont été soumises.
Les comptes sont reconnus exacts et l'assemblée
est priée de donner décharge au trésorier pour
sa bonne gestion.

Les vérificateurs :

R. Bruny
FORB Buis

Y. Jutler
trpos

P. S. Nous avons constaté que les trois premiers
trimestres de l'I.T.A.L. ne sont pas inscrits
dans nos comptes. Pourquoi ?

Exercice 1970

(450)